

Avis d'Enquête Publique Demande de Permis d'Environnement de classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue Fonsny, 13 à Saint-Gilles.

Identité du demandeur : SOUTH CRYSTAL PROPCO S.C.R.I c/o Monsieur Olivier De Greef
dont le siège social se situe Avenue de Tervueren, 242A à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

Objet de la demande :

la poursuite de l'exploitation de deux chaudières au gaz d'une puissance nominale absorbée de 269 kW, d'un parking couvert pour 35 véhicules à moteur, d'installations de réfrigération et d'un transformateur statique de 630 kVA.

Il s'agit d'une demande de renouvellement de permis d'environnement de classe 2.

P.R.A.S. : zones d'habitation, zones administratives, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant.

Motif principal de l'enquête :

- Installation(s) de classe 2 : article 16 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
- Installation(s) de classe 2 : article 50 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

L'enquête publique se déroule **du 03/10/2022 au 17/10/2022.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://novac-pe.irisnet.be>
- à l'Administration communale **au service S.H.E., du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 heures ainsi que le mardi de 16 h à 20 h (sur rendez-vous à partir de 18 h - pris par téléphone au n° 02/536.03.13).**

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par courriel (jmbaeten@stgilles.irisnet.be) ou par courrier au Collège des Bourgmestres et Echevins à l'adresse suivante : place Maurice Van Meenen, 39 à 1060 Bruxelles **au plus tard le 17/10/2022.**
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique auprès de l'agent désigné à cet effet à l'Administration communale, aux heures de consultation du dossier.

L'enquête, annoncée ci-dessus, résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestres et Echevins sur le projet présenté.

Fait à Saint-Gilles, le 26/09/2022.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,

(s) Laurent Pampfer.

Le Bourgmestre,

(s) Jean Spinette.